

Les évènements récents



Le bel Alfredo à la Fête du Bœuf gras
février 2014



La troupe du théâtre
mars 2014



La chorale du RPI
avril 2014



Les évènements à venir

- Happy à Lignières-de-Touraine sur You Tube ;
- Fête de la Saint Honoré à la Boulangerie Briquet avec la participation de Nicolas Paget (AOC Touraine Azay-le-Rideau) : **vendredi 16 mai à 17h** ;
- Zumba des enfants au Foyer Rural : **vendredi 23 mai à 19h30** ;
- Vide grenier organisé par l'APE sur le stade Jean-Luc Tessier : **samedi 24 mai** ;
- Tournoi de sixte au Stade J.-L. Tessier : **lundi 9 juin** ;
- Fête de la Musique - place de la Mairie : **vendredi 20 juin à 19h** organisée par l'APE ; **samedi 21 juin à 19h** par les commerçants ; **dimanche 22 juin à midi** par Rickette ;
- Rallye touristique organisé par l'association du Foyer Rural : **dimanche 22 juin** ;
- Kermesse du RPI - jardin du Presbytère : **samedi 28 juin à 15 h.**



Mairie
Place Adolphe Langlois
37130 Lignières-de-Touraine
Tél. 02 47 96 72 13
Fax 02 47 96 38 18
mairie.lignieres.de.touraine@wanadoo.fr
www.lignieresdetouraine.fr

Mai 2014 – N°29

Le Conseil Municipal



Nous ne sommes pas neuf(s) mais quinze...

Un nouveau mandat commence et la nouvelle équipe d'élus municipaux est heureuse de prendre ses fonctions.

Au premier plan de gauche à droite :

Michel Guérin, Mireille Bréchet, Bernard Véron, Nicole Besard et Claudine Poujet

Au second plan de gauche à droite :

David Moreau, Joël Badiller, Stéphane Sauvaget, Josette Le Pape, Sylvie Tessier, Thierry Hébert, Mariette Paris, Nicolas Descroix, Jean-Louis Gallaud et Chantal Gallaud

Durant les mois de mars et avril 2014, les réunions du conseil municipal ont consisté en l'élection du maire et de ses adjoints : Bernard Véron a été élu maire, Sylvie Tessier et Joël Badiller, 1^{er} et 2^e adjoints. Chaque conseiller municipal a pu ensuite choisir les commissions dans lesquelles il souhaite s'investir.

Conseil municipal - Le 24 janvier 2014

Présents : Tous sauf D. Benquet et A. Tarpin-Chardon

- Préalablement au transfert de la compétence « éclairage public » au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL), le patrimoine des installations d'éclairage public de la commune a été évalué à 42 360 € correspondant à 15 armoires et 123 points lumineux. Cette somme sera indiquée dans la convention de mise à disposition.
- Une borne de charge de véhicules électriques et hybrides sur le territoire communal - place de la Mairie - va permettre l'avènement de ce mode de déplacement plus respectueux de l'environnement. Le projet de déploiement de bornes porté par le SIEIL est inscrit dans le schéma du plan départemental de croissance verte établi par Monsieur le Préfet d'Indre et Loire. La commune s'engage pour une participation financière de 2 000 €, soit 20 % du coût du projet.
- Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, le Conseil Municipal a déposé un dossier concernant la transformation du préau de l'école Jacques Prévert en salle multi-activités. Le plan de financement prévisionnel est de 97 000 € HT.
- Au niveau du cimetière, onze concessions échues et non renouvelées par les familles sont reprises par la commune et remises en service.
- L'achat d'une tondeuse auto-portée est nécessaire pour que le service technique puisse réaliser l'entretien des espaces verts notamment au niveau des parties communes du lotissement des Colasdières, du stade etc. L'acquisition d'un modèle d'occasion pour un montant de 7 500 € est décidée.
- Concernant les travaux de transformation du préau de l'école J.Prévert en salle multi-activités, Monsieur Pierre Lafeuille, architecte, est retenu pour réaliser la maîtrise d'œuvre.
- La balayeuse actuelle ne correspond pas aux besoins des services techniques. Cette dernière va être reprise par la SAVAS et un autre modèle sera acheté en commun avec les communes de Bréhémont, Rivarenes, Vallères et Lignièrès-de-Touraine pour un montant de 1 500 € chacune.
- Des travaux sur les réseaux vont avoir lieu en 2014 et la commune pourra ainsi bénéficier d'un plus haut débit pour les connexions internet. Le hameau de Marnay sera relié à Azay-le-Rideau.

Conseil Municipal - Le 11 mars 2014

Présents : Tous sauf A. Tarpin-Chardon et T. Marko

Ce conseil a été consacré au vote du budget :

- Approbation des comptes administratifs 2013 - budget principal et budget remembrement ;
- Approbation des comptes de gestion 2013 réalisés par le receveur du Trésor Public et conformes aux comptes administratifs de la commune ;
- Un budget de 4 986,96 € est voté et réparti entre les associations demandeuses ;
- Les taux d'imposition 2014 sont votés et fixés de la façon suivante : taxe d'habitation 12.24 % (+2%), taxe foncière bâtie 18 % (+2%) et taxe foncière non bâtie 45.06 % (+0%) ;
- Le budget primitif 2014 - budget principal - est ainsi arrêté à 1 314 089,52 € ;
- Le budget primitif 2014 - budget remembrement - est ainsi arrêté à 13 043,88 €.

Conseil Municipal - Le 11 avril 2014

Tous présents

- Ce conseil a été consacré à l'élection des conseillers municipaux au sein des syndicats, assemblées et commissions internes et externes à la commune (voir document ci-joint).

Conseil Municipal - Le 22 avril 2014

Présents : Tous sauf T. Hébert et M. Paris

- Les travaux de transformation du préau en salle multi-activités à l'école Jacques Prévert débuteront dès le mois de mai. Après analyse des offres sur la base des critères mentionnés dans le cahier des charges de consultation, la commission d'appel d'offres et d'adjudication a retenu les entreprises suivantes : maçonnerie Delaunay, charpente Merlot, menuiserie aluminium MSH, menuiserie bois Bellet, électricité Thomasseau et revêtement peinture Reveau pour un montant total de 77 827,60 € HT.
- Des travaux sont prévus en fin d'année rue de la Lampe afin de sécuriser les piétons et les alentours des écoles. L'entreprise A2I est retenue pour en réaliser la maîtrise d'œuvre.